

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 7 septembre 2010, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Pierre Baril, Richard Boucher, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Claude Henri, Gaëtan Labelle, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaëtan Marcil, Hugues Ouellette, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Amand, Paul St-Onge ainsi que Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Brigitte Collin.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Alain Gauthier, secrétaire général, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-011-09-10 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2010, de la séance en ajournement du 22 juin 2010, de la séance en ajournement du 29 juin et de la séance en ajournement du 24 août 2010.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Points de décision** :
 - Direction générale***
 - 6.1. Nomination de nouveaux commissaires par le Conseil des commissaires.
 - 6.2. Mandat des comités du Conseil des commissaires 2010-2011.
 - 6.2.1 Convention de partenariat / décision.
 - 6.2.2 Activité de la Fondation Jérôme et Jordan.
 - Service des ressources matérielles***
 - 6.3 Vente d'un terrain sis sur la rue Saint-Sacrement à Boucherville.
 - Service de l'organisation scolaire***
 - 6.4 Acte d'établissement de l'école de l'Envolée.
7. **Points d'information** :

Service des ressources matérielles

7.1. Modification aux listes de projets des enveloppes de « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien ».

Direction générale

7.2. Réaménagement du centre administratif / choix du site / état de situation.

8. Affaires diverses.
9. Protecteur de l'élève / rapport.
10. Parole au public.
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil.
13. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

C-012-09-10 Il est proposé par monsieur Pierre Baril d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2010, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-013-09-10 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 22 juin 2010, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-014-09-10 Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 29 juin 2010, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-015-09-10 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 24 août 2010, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, dépose un document relatif au budget 2010-2011 et les prévisions des revenus divers par activité.

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge, présidente, explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

— Madame Sylvie Bouchard, membre d'un groupe de parents faisant la promotion d'un projet de nouvelle école « alternative », intervient pour souligner à nouveau l'intérêt des parents ayant déposé ce projet au Conseil.

6. POINTS DE DÉCISION

Direction générale

6.1 Nomination de nouveaux commissaires par le Conseil des commissaires

Monsieur Alain Gauthier, secrétaire général, explique la procédure d'élection à être appliquée par le Conseil des commissaires.

Madame Hélène Roberge fait lecture du projet de résolution à cette fin.

Considérant la nécessité pour le Conseil des commissaires de procéder à la nomination de cinq nouveaux membres;

Considérant que le Conseil des commissaires s'est donné des Règles de procédures d'assemblée en vertu de la résolution n° C-018-09-08 adoptée le 2 septembre 2008;

Considérant que ces Règles prévoient les procédures d'élection applicables :

- Pour la nomination du président et du vice-président du Conseil des commissaires,
- Pour le choix des membres du Comité exécutif et des autres comités,
- Pour la désignation des représentants du Conseil des commissaires au sein d'organismes extérieurs.

Considérant qu'il convient d'appliquer ces Règles à la nomination des nouveaux membres du Conseil;

C-016-09-10 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'appliquer les Règles relatives au choix des membres du Comité exécutif telles qu'établies à la section 12 des *Règles de procédure pour les assemblées du Conseil des commissaires* telles qu'adoptées le 2 septembre 2008, aux fins de la nomination des nouveaux membres du Conseil des commissaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Roberge rappelle le cheminement de ce dossier et le processus suivi par le Conseil des commissaires depuis le mois de juillet dernier. Elle souligne que vingt-cinq dossiers de candidature ont été soumis au Conseil suite à la sollicitation publique de candidatures.

Ainsi, mesdames et messieurs les commissaires procéderont ce soir par scrutin secret pour élire parmi les 25 candidatures reçues, circonscription par circonscription, chacun des cinq nouveaux membres du Conseil.

Chaque candidat devra recueillir la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant droit de vote, c'est-à-dire un minimum de 10 voix sur 19.

Aux fins de ce processus, tous les noms des candidats sont affichés à l'écran, circonscription par circonscription.

Désignation de deux scrutateurs ou scrutatrices

Madame Hélène Roberge invite l'assemblée à désigner deux scrutateurs ou scrutatrices.

C-017-09-10 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer monsieur Joseph Atalla et madame Angèle Latulippe à titre de scrutateurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Scrutin et décompte

On procède à un premier tour de scrutin pour la circonscription n° 2.

Sur proposition de madame Roberge, durant le décompte des voix, les commissaires conviennent de procéder au point 6.2 de l'ordre du jour.

6.2 Mandat des Comités du Conseil des commissaires 2010-2011.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente ce dossier.

Monsieur Jean-François Rabouin intervient pour suggérer que le dossier concernant l'offre de services aux élèves HDAA soit traité directement en séance de travail du Conseil plutôt que préalablement en comité de travail.

Madame Hélène Roberge annonce la nomination de madame Reine Cossette dans la circonscription n° 2.

On procède à un scrutin pour la circonscription n° 15.

Durant le décompte des voix, on poursuit la présentation du dossier du point 6.2 de l'ordre du jour.

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, explique le fonctionnement et la démarche habituelle d'étude des dossiers en comité de travail.

Madame Hélène Roberge annonce la nomination de monsieur Gino Le Brasseur dans la circonscription n° 15.

On procède à un scrutin pour la circonscription n° 16.

Durant le décompte des voix, on poursuit le débat sur la suggestion de monsieur Rabouin.

Mesdames et messieurs les commissaires commentent le dossier. Un consensus s'établit pour adopter la résolution suivante.

Comité de soutien à la mission et Comité de la mission éducative et des ressources humaines 2010-2011

Considérant la convention de partenariat entre la Commission scolaire et le MELS;

Considérant le plan stratégique de la Commission scolaire;

Considérant les dossiers prioritaires pour cette année;

C-018-09-10 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge :

Que le mandat de travail sur les sujets suivants soit confié au Comité de soutien à la mission:

- Application de la Loi 20, 2010 (Projet de loi 100)
- Encadrements financiers
- Analyse des besoins en locaux dans les différents secteurs de la Commission scolaire
- Révision des frais chargés aux parents pour la surveillance des dîneurs
- Guide d'accompagnement à la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes*
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Utilisation des locaux de l'École d'éducation internationale et réorganisation possible des services d'enseignement au primaire dans la ville de McMasterville
- Scolarisation des élèves du secondaire résidant à Contrecoeur, suivi au plan triennal prenant fin en 2010-2011
- Orientations pour une éventuelle Politique de développement durable

ET

Que le mandat de travail sur les sujets suivants soit confié au Comité de la mission éducative et des ressources humaines :

- Offre de service aux EHDAA

- Plan stratégique et convention de partenariat
- Orientation de gestion Annexe B
- Profil de compétences et d'expérience des directions d'établissement
- Reconduction du statut d'école à vocation particulière, école de la Roselière.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité de gouvernance et d'éthique 2010-2011

Considérant le mandat du Comité de gouvernance et d'éthique;

- C-019-09-10** Il est proposé par monsieur Luc Lamoureux d'adopter le plan d'action suivant pour 2010-2011 :
- Formation des nouveaux commissaires
 - Planification d'une formation sur les questions d'éthique et de déontologie
 - Réflexion sur la démarche d'évaluation des travaux du Conseil
 - Autres sujets à déterminer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Là-dessus, madame Hélène Roberge annonce la nomination de monsieur David Picher dans la circonscription n° 16.

On procède à un scrutin pour la circonscription n° 17.

Les membres du Conseil échantent sur le fonctionnement des comités de travail du Conseil. On convient que le sujet sera discuté à la séance de travail du Conseil du 28 septembre 2010.

Comité de vérification 2010-2011

Considérant le mandat du Comité de vérification,

- C-020-09-10** Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter le plan d'action suivant pour 2010-2011 :
- Suivi au rapport du vérificateur général
 - Suivi au rapport du vérificateur externe
 - Rapports financiers des services
 - Autres sujets à déterminer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Là-dessus, madame Hélène Roberge annonce la nomination de madame Josée Lacoste dans la circonscription n° 17.

On procède à un scrutin pour la circonscription n° 19.

Durant le décompte de voix, on convient de traiter le point 6.2.1 de l'ordre du jour.

6.2.1 Convention de partenariat / décision.

Madame Normande Lemieux présente ce dossier.

Madame Hélène Roberge annonce la nomination de madame Isabelle Poisson dans la circonscription n° 19. Aucun autre scrutin n'est nécessaire.

Nomination des nouveaux commissaires

Au terme du processus ci-haut mentionné, madame Hélène Roberge, présidente, fait lecture à voix haute du projet de résolution suivant.

Considérant la démission de cinq membres du Conseil des commissaires représentant les circonscriptions n° 2, 15, 16, 17 et 19;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* adoptée par l'Assemblée nationale le 9 juin 2010;

Considérant l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la démarche effectuée pour la nomination de nouveaux commissaires apparaissant à l'annexe ACC-001-09-10;

Considérant les critères d'analyse des candidatures déterminés par les commissaires pour procéder à la nomination de nouveaux commissaires lesquels apparaissent à l'annexe ACC-001-09-10;

Considérant que le Comité de parents a été consulté;

C-021-09-10 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de nommer les personnes suivantes à titre de commissaire pour les circonscriptions indiquées :

Circonscriptions	Commissaires
N° 2 (Boucherville) :	madame Reine Cossette
N° 15 (Contrecoeur / Saint-Antoine-sur-Richelieu) :	monsieur Gino Le Brasseur
N° 16 (Saint-Denis-sur-Richelieu / Saint-Charles-sur-Richelieu / une partie de Mont-Saint-Hilaire) :	monsieur David Picher
N° 17 (une partie de Mont-Saint-Hilaire) :	madame Josée Lacoste
N° 19 (une partie de Chambly) :	madame Isabelle Poisson

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-022-09-10 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter une motion de félicitations aux candidats élus et de remerciement à l'attention de toutes les personnes ayant soumis leur candidature dans le cadre de cette démarche soulignant ainsi le grand intérêt porté à la démocratie scolaire et au réseau d'éducation publique.

Après l'adoption des deux résolutions relatives à la nomination des cinq nouveaux commissaires, les membres du Conseil poursuivent le débat sur le point 6.2.1 de l'ordre du jour.

Mesdames et messieurs les commissaires commentent le dossier.

Monsieur Jean-François Rabouin annonce qu'il votera contre la proposition par principe eu égard au refus de la ministre de signer la convention approuvée antérieurement par le Conseil.

Considérant les résolutions C-228-06-10 et C-229-06-10 adoptées par le Conseil des commissaires le 22 juin 2010;

Considérant l'avis reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le biais de la direction régionale;

Considérant l'importance et la valeur de notre convention de partenariat;

Considérant le travail accompli par le personnel de la Commission scolaire des Patriotes dans le cadre des mécanismes de participation pour l'élaboration de la convention de partenariat;

Considérant la volonté du Conseil des commissaires de signaler ses réserves quant à la possibilité d'atteindre les résultats de la convention en raison des réductions de dépenses de nature administrative découlant de l'application de la Loi chapitre 20 de 2010 (Projet de loi 100);

Considérant les cibles ambitieuses signifiées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la Commission scolaire des Patriotes dans la convention de partenariat;

C-023-09-10 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

D'abroger les résolutions C-228-06-10 et C-229-06-10.

D'adopter la convention de partenariat dont copie est jointe à l'annexe ACC-002-09-10;

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer la convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

D'acheminer en supplément la lettre apparaissant en annexe ACC-003-09-10 expliquant les réserves du Conseil des commissaires sur la capacité de son milieu d'atteindre toutes les cibles de la convention en raison de la réduction des frais administratifs, étant entendu que la Commission scolaire des Patriotes est reconnue comme ayant les indicateurs de gestion parmi les plus faibles au Québec pour les coûts de gestion.

Monsieur Claude Henri demande le vote.

Votent pour : 17

Votent contre : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Messieurs Jean-François Rabouin et Claude Henri demandent d'inscrire leur dissidence au procès-verbal.

6.2.1 Activité de la Fondation Jérôme et Jordan.

Madame Hélène Roberge présente ce point.

Considérant l'invitation reçue par madame la Présidente de participer à une activité organisée par la Fondation Jérôme et Jordan, le 14 septembre 2010, sous la présidence de Madame Louise Lavigne, mairesse de la Ville de Carignan;

Considérant la nécessité de désigner un membre du Conseil en remplacement de la présidente et du vice-président de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant le mandat de la Fondation Jérôme et Jordan;

C-024-09-10 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de nommer madame Luce Deschênes Damian pour représenter la Commission scolaire des Patriotes à l'occasion de la levée de fonds qui se tiendra le 14 septembre 2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources matérielles

6.3 Vente d'un terrain sis sur la rue Saint-Sacrement à Boucherville

Madame Hélène Roberge souhaite la bienvenue à monsieur Dominic Arpin qui assiste à sa première séance du Conseil des commissaires à titre de directeur du Service des ressources matérielles.

Monsieur Arpin présente ce dossier et répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Madame Johanne de Villers fait lecture du projet de résolution.

Considérant l'offre d'achat, au montant de 5 000 \$, reçu de monsieur François Dupuis, pour l'acquisition d'une parcelle de terrain, identifiée comme le lot 1 912 986, sise sur la rue Saint-Sacrement, à Boucherville, près de l'immeuble Sacré-Cœur;

Considérant l'analyse des titres de propriété réalisée par la firme Prud'Homme Fontaine Dolan;

Considérant l'avis de transfert suivant l'article 121 de la *Loi sur l'instruction publique*, désignant la Commission scolaire des Patriotes comme propriétaire dudit lot;

Considérant que cette parcelle de terrain est isolée et inutilisée par l'école et par la Commission scolaire;

Considérant l'évaluation municipale théorique de cette parcelle de terrain;

C-025-09-10 Il est proposé par madame Johanne de Villers :

D'accepter l'offre d'achat, au montant de 5 000 \$, reçue de monsieur François Dupuis, pour l'acquisition d'une parcelle de terrain, identifiée comme le lot 1 912 986, sise sur la rue Saint-Sacrement, à Boucherville.

D'autoriser la présidente et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes, les documents requis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur proposition de madame la présidente, mesdames et messieurs les commissaires conviennent de suspendre l'assemblée pour une pause. Il est 20 h 45. Retour à l'assemblée à 20 h 57.

Service de l'organisation scolaire

6.4 Acte d'établissement de l'école de l'Envolée

Monsieur Jacques Beudet, directeur général adjoint, présente ce dossier.

Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, apporte des précisions additionnelles.

Monsieur Jean-François Rabouin fait état de la séance d'information publique et la visite des installations à l'immeuble J.-P.-Labarre faites avec les parents, le 2 septembre dernier. De pair avec madame Roberge, il fait part des témoignages de satisfaction reçus de plusieurs parents.

On souligne la collaboration et le travail exemplaire du personnel de l'école pour assurer le succès de cette soirée.

Monsieur Beudet fait rapport sur le déroulement de la rentrée progressive en cours et sur l'état des inscriptions.

Monsieur Sasseville apporte des précisions concernant le transport scolaire.

C-026-09-10 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter une motion de remerciement à l'attention de tout le personnel de l'école et de la Commission scolaire qui s'est dévoué pour assurer une rentrée harmonieuse aux élèves du préscolaire de l'école de l'Envolée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant l'article 39 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant qu'un changement de localisation constitue un amendement à l'acte d'établissement en vertu de l'article 40 de la *Loi sur l'instruction publique*;
Considérant la résolution numéro C-186-05-10 adoptée par le Conseil des commissaires le 4 mai 2010 (adoption de l'acte d'établissement de l'école de l'Envolée pour l'année scolaire 2010-2011);

Considérant la résolution numéro C-235-06-10 adoptée par le Conseil des commissaires le 29 juin 2010 (relocalisation des élèves de l'éducation préscolaire de Saint-Amable pour l'année scolaire 2010-2011);

Considérant que le conseil d'établissement a été consulté;

C-027-09-10 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'acte d'établissement de l'école de l'Envolée soit modifié, et ce, comme il est déposé à l'annexe ACC-004-09-10;

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION :

Service des ressources matérielles

7.1 Modification aux listes de projets des enveloppes de « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien »

Monsieur Dominic Arpin fait une mise en contexte du dossier et en rappelle le cheminement. Il répond aux questions et demandes d'éclaircissement des membres du Conseil.

Direction générale

7.2 Réaménagement du centre administratif / choix du site / état de situation

Madame Hélène Roberge fait part des derniers développements dans ce dossier et du suivi en cours.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / RAPPORT

Néant.

10. PAROLE AU PUBLIC

— Madame Pascale Richard s'enquiert de l'état du dossier de la révision de la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes*.

Madame Hélène Roberge apporte des explications sur le suivi du dossier. Elle souligne la résolution adoptée par le Conseil des commissaires le 24 août 2010 concernant ce dossier. Elle explique les démarches en cours avec le Comité

de parents pour la suite du dossier en vue de la consultation publique qui sera tenue à l'automne sur cette Politique pour application en 2011-2012.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

Activités politiques et de représentation

- Discussion téléphonique avec la mairesse de Carignan, madame Louise Lavigne (4 septembre).

Activités médiatiques

- Entrevue avec madame Catherine Boivin pour la Radio FM 107.3 (25 août).
- Entrevue avec madame Héloïse Archambault pour L'Oeil Régional (31 août).

Activités CSP

- Déjeuner de la rentrée du personnel de tous les services (26 août).
- Rencontre de l'équipe d'analyse des candidatures pour les 5 postes de commissaires (1^{er} septembre).
- Soirée d'accueil et d'information à l'immeuble J.-P.-Labarre pour les parents des élèves de préscolaire de Saint-Amable (2 septembre).

Activités FCSQ

- Conseil général de la FCSQ (27 et 28 août).
- Commission permanente sur la Mission éducative (27 août).

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

- Monsieur Alain Langlois s'enquiert de l'intervention publique du Syndicat de l'enseignement de Champlain concernant le recrutement par les Forces armées dans les écoles.

Madame Normande Lemieux explique que nous recueillons les informations pertinentes et que nous reviendrons sur ce sujet ultérieurement.

- Monsieur Sylvain Lacasse s'enquiert de l'état du dossier des discussions avec la Ville de Beloeil concernant l'octroi d'un terrain pour une nouvelle école.

Madame Lemieux apporte des explications sur l'état des démarches en cours.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

- C-028-09-10** À 21 h 27, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la séance.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire général

AG/df